

EDITO





est la nouvelle année ! Et quelle année! Nous le savons tous, notre Ville «bouge».

Le PLU arrive, les CIQ, Fédérations de CIQ et la

Confédération ont énormément travaillé sur le sujet afin de garantir une évolution maîtrisée et cohérente de notre ville dans un esprit de « mieux vivre ensemble ». Pour la Panouse, tout particulièrement, nous avons fait un certain nombre de demandes, qui, nous l'espérons, devraient être prises en compte. En voici un extrait :

- Le 9ème est un des rares arrondissements à n'avoir ni métro, ni tramway, avec un maillage de transversales Est/Ouest quasi inexistant et un axe Nord/Sud très insuffisamment desservi.
- Nous voulons un quartier qui ne tremble pas chaque été à cause du risque incendie. Le Parc National des Calanques devrait nous aider à faire entendre notre voix, si l'en en croit la réunion organisée sur le sujet fin juin.
- Le renforcement de la densité dégressive urbanistique du centre-ville aux collines (construction de faible densité) : nous demandons le respect progressif du zonage en bordure du massif classé avec

procédure de suspension de permis de construire.

- Une politique pour l'élargissement des rues afin de permettre la création de zones de croisement : ainsi à l'occasion de la mutation d'une propriété ou de la demande d'un permis de construire, il serait possible de créer un espace pour le croisement des véhicules.
- Les contrôles de permis de construire doivent être plus systématiques, y compris pendant la construction (dépassement abusif de superficie, hauteur, et non respect des distances par rapport aux prospects et à la voie...).
- Revoir la carte scolaire/ouvrir un lycée dans l'arrondissement.
- Créer des parkings supplémentaires de délestage gratuits ...

Et puis, bien sûr, il y a « Marseille, Capitale Européenne de la Culture 2013 »!

Tout au long de l'année 2013, des centaines de manifestations culturelles et artistiques animeront tout le territoire d'Arles à La Ciotat, en passant par Salon-de-Provence, Istres, Aix-en-Provence, Gardanne, Martigues, Aubagne... et bien entendu Marseille.

Tous les modes d'expression artistique orchestreront ce grand rendez-vous : danses contemporaines, musiques, arts plastiques, théâtres, expositions, arts de la rue, littératures, arts numériques, cuisines, cinémas... pour le plus grand plaisir de tous les publics.

Marseille-Provence 2013 célèbrera ainsi le dialogue millénaire et toujours contemporain entre les cultures d'Europe et de Méditerranée pour révéler de jeunes talents et rendre hommage aux grands artistes inspirés par ce territoire : Van Gogh, Dufy, Picasso, César, Le Corbusier. La Capitale se prépare avec les acteurs culturels, économiques et sociaux, qui s'engagent dans des programmes inédits, permettant aux artistes provençaux, d'Europe et de Méditerranée d'investir des univers souvent éloignés de la création culturelle.

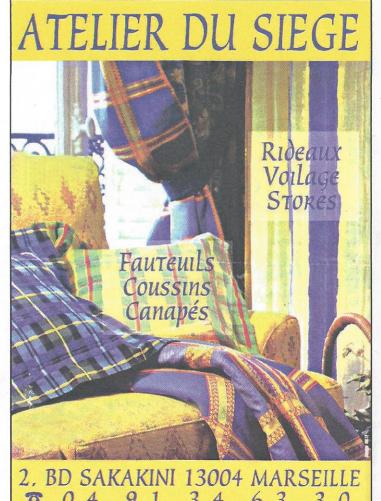
N'hésitez pas à consulter le programme. Et vous pouvez même soutenir l'événement et devenir « ambassadeur »!

Le monde entier aura les yeux rivés sur notre territoire. J'ai rêvé qu'en plus d'être accueillante, notre Ville serait propre et qu'on s'y sentirait en sécurité...

Bonne Année à tous!

Nathalie Simon Présidente

L'écho de La Panouse est une publication du Comité d'Intérêts de Quartier du Vallon de la Panouse Siége: Maison de Quartier 91 Avenue de la Panouse-13009 Marseille DIRECTRICE DE LA PUBLICATION: Nathalie Simon REDACTION: Roland Boucabelle – Valérie Rollo-Fillastre COMITE DE REDACTION: Les membres du Conseil d'Administration. MAIL: rboucabelle@free.fr IMPRESSION, MAQUETTE et REGIE PUBLICITAIRE - Hermes - (06 21 84 82 47).



# **光** AZYGOS

> Votre site internet sur-mesure

Développement HTML, PHP, MySQL, FLASH Visite virtuelle 360°, Intégration vidéo. Solutions de vente en ligne Référencement dans les moteurs de recherche





alimentation biologique produits écologiques

Ouverture de 9 h 30 à 19 h 30 en continu



14 bd gustave ganay 13009 Marseille

> tel: 04 91 17 04 88 fax: 04 91 17 04 87



# GIEORGIES AZVAZIAN

ACCRÉDITÉ PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES CARROSSERIE PEINTURE MECANIQUE



TOUTES MARQUES MARBRE AU LASER

CARROSSERIE



7 bis Bd LEON 7 04 91 74 35 03 13009 MARSEILLE Fax: 04 91 75 75 16

# Les TILLeuls

Restaurant - Pizzeria Dégustation de coquillages Plateaux à emporter

RÉSERVATION QU 04 91 41 25 01

110 Bd du Redon - 13009 Marseille Fermé le Dimanche soir et le Lundi soir

# Ils sont à l'Honneur!!

# MARSEILLE

QUARTIERS

SAINTE-MARGUERITE

# Les amoureux de la maison de retraite se sont dit "oui"

our une fois, cet incurable rocker de Guy (fan d'Elvis mais aussi... d'IAM) a accepté de plaquer sa banane 50's à la gomina. Dans sa robe blanche, Marie-France a les yeux qui brillent, comme toutes les jeunes épousées. Ils ont 61 et 60 ans, c'est leur grand jour. À 10 h 30, hier, ces deux amoureux-là se mariaient en mairie des 9°-10° arrondissements. "C'est un mariage un peu particulier", attaquait Anne-Marie Gregori, l'adjointe aux seniors, chargée de les unir.

À la maison de retraite Beau-Site, à la Panouse (9°), où le couple réside depuis un an maintenant, on n'avait jamais marié personne. "Des couples, nous en avons, mais celui-là est à part", sourit Shaanaz Ghozael, la directrice. Soignés pour des pathologies psychiatriques, Marie-France et Guy ont passé toute leur vie en institution. Ils s'y sont rencontrés il y a 25 ans et s'aiment depuis "pff, on ne sait même plus quand c'était, notre premier baiser", réfléchit-il.

"C'est très rare, que des personnes comme elles parviennnent à former un couple", observe encore la directrice. La maladie mentale, souvent, replie trop sur soi-même. Là, elle a permis aux amoureux de se trouver. Et finalement'de se garder.

En 2011, Guy a dû quitter son institution: "Ces structures n'accueillent les malades que jusqu'à 60 ans, poursuit Shaanaz Ghozael. Au-delà, les personnes



Anne-Marie Gregori, adjointe de secteur aux seniors, a marié Guy et Marie-France, hier. Ils ont passé toute leur vie en institution psychiatrique et vivent désormais ensemble en maison de retraite. /PH.D.TA.

doivent entrer en maison de retraite." Marie-France avait accompagné son homme, lors de sa première visite à la Panouse: "Au moment de partir, elle a dit Je reste aussi." Ils sont restés tous les deux.

Pour la première fois de sa vie, le couple a pu partager une chambre, et un lit. "Ils sont heureux, elle l'a beaucoup apaisé, adouci", note l'équipe soignante. L'idée du mariage est venue il y a six mois. "C'est l'homme de ma vie", sourit Marie-France pour toute explication. Placés tous deux sous curatelle, l'opération n'a pas été simple. Six mois de démarches, un juge à convaincre. Et puis, hier matin, deux "oui" émus, "avec le trac des comédiens qui entrent en scène", admet Guy. Autour, quelques membres de leurs familles et du personnel de la maison de retraite, leur maison tout court.

"Maintenant, on peut avoir des enfants, un garçon et une fille", glisse Guy, mi-sérieux, mi-rigolard. Hier après la cérémonie civile, le couple a filé à l'église de Sainte-Marguerite; on a servi un lunch à Beau-Site. Ils y vivront jusqu'à la fin: ce sera, leur souhaite-t-on, dans très, très longtemps. À l'unité psychiatrique de la maison de retraite, certains sont là depuis 30 ans.

**Delphine TANGUY** 



# Un temps pour lire ...

La Bibliothèque de l'Uscrm vous accueille à La Rouvière

a Bibliothèque de l'USCRM est ouverte à tous les habitants de La Panouse et quartiers environnants.

Elle vous propose une variété de près de 3000 titres : Romans, Policiers, Documents, Biographies
Elle bénéficie de plusieurs sources d'approvisionnement et

de renouvellement: : achats de livres, dons de livres. La liste des nouveautés est publiée régulièrement, affichée et envoyée aux lecteurs internautes.

Présentation des ouvrages et consultation du catalogue sur place. Possibilité de consultation du catalogue sur fichier informatique envoyé aux adhérents disposant d'une connexion internet (format excel)

### Lieu

Siège de l'Uscrm: Entresol de la Tour, Bât A à la Rouvière

# Conditions d'accès

Cotisation annuelle d'adhésion à l'Uscrm inchangée pour 2012/2013 : 36 €.

Cotisation spécifique supplémentaire d'accès à la Bibliothèque inchangée pour 2012/2013 : 10 € Les adhérents de I'USCRM à jour de leur cotisation dans une autre activité ne règlent que la cotisation spécifique.

# Prêt de livres

La cotisation annuelle (Sept 2012 – Sept 2013) couvre les emprunts de l'exercice, quantité illimitée.

# Délai de prêt:

4 semaines environ

### Horaires:

L'équipe de bénévoles assure des permanences aux jours suivants :

- Lundi et Mardi: de 10h à 12h

- Le Jeudi et Vendredi : de 14h30 à 16h30

- Samedi : de 11h à 12 h

En dehors de ces horaires, les livres empruntés peuvent être rendus au Secrétariat-accueil qui enregistre également les demandes des lecteurs. Consultation du catalogue possible.

Horaires d'ouverture de l'accueil : Tous les jours 9h - 12h et 14h - 19h. Le Samedi : 9h - 12h

### Renseignements:

USCRM: 04 91 82 16 04 Entresol de la Tour – Bât A 83 Bd du Redon 13009 – MARSEILLE

Site: http://www.uscrm.fr/accueil.html Messagerie: uscrm.accueil@gmail.com





# LE CAFÉ PHILO

Saison 2012-2013

Rendez-vous tous les 3e Jeudi du Mois à 20 heures

Les sujets choisis par les participants sont d'ordre divers.

En général ils touchent à des questions de société, des notions philosophiques de base telles que la liberté, la violence, l'éducation, l'amour etc... Bref, un moment de réflexion et d'échange dans une ambiance détendue et conviviale.

NB.Il n'est pas indispensable d'avoir fait des études de philosophie pour y participer.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le Maire

La Panouse 13009 MARSEILLE

Marseille, le 21 Décembre 2012

Objet:

Conditions de brûlage en zone urbaine

N/REF.:

ADM-EM/SD/2012/ 341

DOS N°:

1 courrier

### Monsieur.

Vous trouverez en pièce jointe, le courrier que m'adresse Madame CARADEC, Adjointe au Maire déléguée aux Parcs et Jardins, Espaces Naturels, au sujet du brûlage des végétaux.

En zone urbaine, le brûlage étant interdit, il faut donc apporter les résidus verts dans les centres de tri appropriés.

Pour ce qui vous concerne, le centre le plus proche est celui situé rue du Capitaine Jean Croisa dans le **g**ème arrondissement, à proximité du chemin du Roy d'Espagne, 13009 Marseille.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Député Maire du 5ème Secteur



Guy TEISSIER

VILLE DE



MARSEILLE

Adjointe au Maire Déléguée aux Parcs et Jardins Espaces Naturels Piétonnisation et Pistes Cyclables

Voirie - Circulation et Stationnement

LAC/MM/CP Nº 41703/12/10/03021

SULTA

**BRÛLAGE** 

Attention, le brûlage des végé-

taux est interdit sur la commune

de Marseille en application de la

circulaire inter-ministérielle du

Voici les lettres que nous a com-

muniquées un adhérent du Cig

qui avait interrogé le Député-

Maire du 5°Secteur (IX° et X°

18 novembre 2011.

arrondissements)

INTERD

Marseille, le 23 NOV. 2012

Monsieur Guy TEISSIER

Maire des 9° & 10° Arrondissements

150, Bd Paul Claudel 13009 MARSEILLE

20 MINUTES MARSEILLE

### Alerte aux microparticules

Créé le 14/01/2013 à 06h31 — Mis à jour le 14/01/2013 à 06h31

### L'air est pollué aussi l'hiver

Les Bouches-du-Rhône ont connu la semaine dernière un nouvel épisode de pollution de l'air. Cette fois, ce n'est pas l'ozone qui est en cause mais les microparticules provoquées par les activités industrielles, le trafic routier et le brûlage des déchets verts. Ce sont les pôles urbains et industriels qui sont les plus touchés : Marseille, Aix et Marignane.

### Espérance de vie

«Les 4, 5 et 6 janvier, le pic d'information à la population, soit 50 mg de microparticules par mètre cube, été atteint, précise Laetitia Mary, ingénieur d'étude à AirPaca. Mais les 9 et 10 janvier, c'est le pic d'alerte, soit 80 mg/m3, qui a été dépassé.» À 50 mg/m3, les personnes agées et les enfants sont touchés. À 80 mg/m3, c'est toute la population qui est menacée. «Les particules peuvent pénêtrer les voies respiratoires aériennes et enfraîner des infections, rappelle le docteur Philippe Halimi, secrétaire général de l'association Santé Environnement France. À cause de la pollution de l'air, les Marseillais ont 8 mois d'espérance de vie en moins.» Depuis vendredi, et le retour du vent, la qualité de l'air est revenue à un «bon» niveau selon AirPaca. Mais ce n'est sans doute que partie remise. ■

OBJET: Conditions de brûlage en zone urbaine.

V./Réf.: ADM-EM/SD/2012/286

Monsieur le Député-Maire,

Vous m'avez sollicitée au sujet de l'affaire ci-dessus référencée.

Effectivement, la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011, interdit l'incinération des déchets végétaux en zone urbaine, considérés comme déchets ménagers.

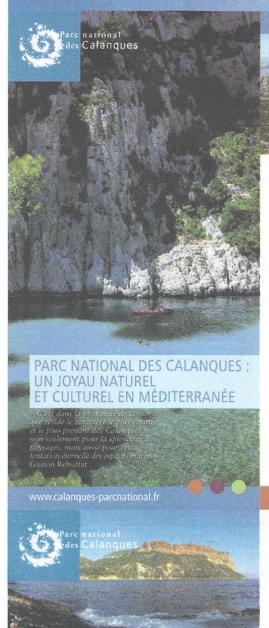
Les particuliers désireux de se débarrasser de ces rémanents de taille doivent les emmener dans les zones d'apports volontaires prévues à cet effet.

Pour les résidents de la Panouse, les deux centres de tri les plus proches sont ceux des Caillols et de la Cayolle.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Laure-Agnés CARADEC

# Le Parc Nationa



# Un Parc national pour protéger, accueillir et transmettre

Paysage unique de la Provence méditerranéenne, le site des Calanques est connu dans le monde entier pour sa valeur paysagère, sa biodiversité remarquable et son patrimoine culturel. Avec un périmètre à 90 % marin, le Parc national des Calanques permet à la

France d'avancer significativement dans ses engagements internationaux en termes d'aires marines protégées.

Ses principales missions sont de concilier la préservation durable des patimoines naturel, paysager et culturel du territoire avec les activités liées à la proximité de la deuxième ville de France; accueillir, informer et sensibiliser le public ; lutter contre les pollutions à terre et en mer.

L'atteinte de ces objectifs repose avant tout sur des mesures de gestion, notamment la sensibilisation et une règlementation spéciale qui maintient la pratique de la très grande majorité des usages, dans un cadre durable et où très peu d'activités sont interdites.

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques sera pleinement opérationnel en 2013. Durant cette phase transitoire, l'information et la pédagogie auprès des usagers seront systématiquement privilégiés.

Pour aujourd'hui et pour les générations futures, le Parc national des Calanques permet d'admirer, travailler et vivre durablement sur ce littoral exceptionnel, en harmonie avec la nature et son identité culturelle.

Etablissement public de Parc national des Calanques - Bât A4 - Parc Valad - Impasse Paradou - 13009 Merseille - Tel : 04.91.72.65.73 - Fax : 04.91.73.23.99 - gipcalanquesillogiscalanques f1 - Rédaction : GiP des Calanques - Conception graph et mise en page - Fabroe Lavid Balandalifere f1 - Impression sur grapier recyclé : Disi © Juillet 2012 - Copyright de la photo en couverture : © Patrick Guzik















C'est un espace naturel dont les paysages, la biodiversité, la richesse culturelle et le caractère justifient une protection et une gestion qui garantissent, pour aujourd'hui et les générations futures, la pérennité de ces patrimoines exceptionnels.

Depuis une importante réforme législative en 2006, les parcs nationaux français sont constitués de deux types d'espaces. Le « cœur » bénéficie d'une protection renforcée via une réglementation spécifique. L'« aire d'adhésion » à terre constitue le territoire en solidarité écologique avec le cœur, sur lequel les communes s'engagent volontairement pour favoriser son développement durable, avec l'appui du Parc national. En mer, l'« aire maritime adjacente » exprime également des orientations de développement durable, à la différence près que les communes n'ont pas à y adhèrer.

Cadre d'une protection spéciale, un parc national est aussi et surtout un outil qui vise l'excellence en matière de gestion d'espaces naturels. La gestion administrative et financière est assurée par un établissement public qui, placé sous tutelle du ministère chargé de l'Environnement, élabore et met en œuvre les moyens de connaître et de protéger les milieux naturels. Le conseil d'administration, instance centrale de sa gouvernance, est composé majoritairement d'acteurs locaux.

La France compte 10 parcs nationaux : la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion et les Calangues. Leur action est coordonnée par l'établissement public Parcs nationaux de France.

Pour plus d'informations : www.parcsnationaux.fr

# Genèse d'un Parc national de nouvelle génération

ème du nom, le Parc national des Calanques a été créé le 18 avril 2012 par décret du Premier ministre. Aux portes d'une agglomération de près d'un million d'habitants, il est le premier en Europe à la fois terrestre, marin et périurbain.

Original, ce Parc national l'est aussi par son histoire. Face aux menaces qui pésent sur leurs paysages splendides, les Calanques ont fait l'objet dès le début du XXe siècle, de mouvements de défense spontanés de la part d'habitants et d'usagers. Ce combat permettra une avancée décisive avec le dassement du massif entre Marseille et Cassis en 1975, au titre de la loi de 1930 protégeant les paysages.

Mais face aux multiples pressions liées à la proximité de la deuxième ville de France (pression urbaine, pollutions, surfréquentation, prélèvements excessifs, incendies de forêt...), les acteurs locaux partagent le constat de l'insuffisance des outils de protection existants et décident en 1999 de créer le Groupement d'intérêt public des Calanques. C'est une structure de concertation, de sensibilisation



et d'étude réunissant des représentants de l'État et ses établissements publics, des collectivités locales et de la société civile (associations de protection de l'environnement, d'usagers, de propriétaires, d'habitants et de professionnels).

C'est au terme de plus de 12 ans d'une concertation intense et souvent difficile que le GIP des Calanques aura accompli l'objectif que s'étaient fixés ses membres et qu'attendaient des milliers d'habitants et d'usagers : doter les Calanques d'un outil de protection et de gestion à la hauteur de leur valeur et de leurs enjeux.



# Une extraordinaire richesse géologique

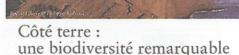
Comment se sont formées les Calanques ? Les roches du Parc national sont d'origine sédimentaire : le calcaire s'est formé au fond de la mer chaude durant l'ère secondaire (jurassique et crétacé), par la transformation chimique de l'accumulation (jusqu'à plusieurs centaines de mêtres) de fragments de squelettes et coquilles de microorganismes marins. Durant l'ère tertiaire (60 millions d'années), ces roches émergent par le chevauchement des plaques tectoniques africaine et européenne. La chaîne pyrénéo-provençale comprenant : les Pyrénées, la Corse et la Sardaigne, apparaît. Ce massif s'érode, se fracture, se déforme peu à peu.

Les périodes chaudes facilitent la création d'un « réseau karstique » (paysage formé par l'action dissolvante des eaux de ruissellement et d'infiltration), avec la formation de grottes, avens, rivières souterraines... Les périodes de glaciation du quaternaire (1,8 million d'années) provoqu l'abaissement du niveau de la mer (- 130 m). L'érosion des massifs calcaires littoraux s'accélère des valiées profondes et étroites se forment, ainsi que des failles verticales qui hachent les massifs Le niveau de la mer remonte, noyant la pa aval des ravins (calanques), et formant les ite, noyant la partie en paysages actuels.

# La particularité des falaises Soubeyranes

La chaîne pyrénéo-provençale est composée de calcaire et de roches bien plus anciennes. D'une montagne, là où se trouve actuellement la mer, coulait vers le nord un fleuve. Les falaises Soubeyranes présentent les sédiments accumulés dans le delta de ce fleuve. Sur plusieurs centaines de mètres, on peut admirer les alternances de calcaire blanc, de grés et poudingues aux couleurs ocres.





On dénombre 29 habitats d'intérêt communautaire (considérés comme rares et fragiles par l'Europe), et 138 espèces terrestres animales et végétales protégées, au sein du Parc national.

La Faune
30 espèces d'oiseaux nicheurs ou nicheurs potentiels ont été
observées, dont 67 sont protégées au niveau national, comme l'Aigle
de Bonelli fun couple sur les 30 de l'anne niche dans les Calanques).
Parmi les oiseaux marins, le Goéland leucophée, communément
appelé « Gabian » dans la région marseillaise, voit ses effectifs se
stabiliser L'été, il est aisé d'apercevoir des radeaux de Puffins
cendrés au ras des vagues, ou encore des familles de Cormorans
huppés sur les rochers littoraux.
Du côté des mammifères, on compt 13 espèces de chauves-souris
(sur les 17 cur compt la départament des Rouches-du-Bhéon)

(sur les 17 que compte le département des Bouches-du-Rhône), comme le Molosse de Cestoni qui, avec ses 40 cm d'envergure, fait partie des plus grandes chauves-souris d'Europe. Le Parc nabonal compte également une grande variété de reptiles, comme le Lézard ocellé, qui détient le record du plus grand lézard d'Europe (80 cm de long), Le Phyllodactyle d'Europe est un petit gecko nocturne, considéré comme vulnérable au niveau mondial.

Sur plus de 900 espèces végétales recensées dans le périmètre du Parc national, 38 sont protégées et 43 reconnues remarquables. Fact nationals, 3s sont protegées et 4s réconnues remarquaores. Le long des crétes rocheuses et des ébouls, on peut apercevoir le Genèt de Lobel, petit arbisseau épineux qui résiste aux vents grâce à sa forme en coussinets, Poussant dans les ébouls et les lapiazs (formation géologique dans les roches calcaires créée par le ruissellement des eaux de pluie), la Sabline de Provence est une

le ruissellement des eaux de pluie), la Sabline de Provence est une espèce protégée et endémique : on ne la trouve que dans la région marseillaise et nulle part ailleurs au monde. Les silhouettes du Pin d'Alep, souvent tortueuses car exposées aux vents violents, dominent le plus souvent les garrigues. Au bord des sentiess, on peut apercevoir le Romarin, le Thym ou encore le Ciste de Montpellier. La frange littorale concentre les plantes halo-résistantes, c'est-à-dire tolérant la brûture du sel des embruns, comme l'Astragale de Marseille qui s'est adaptée aux conditions extrêmes de son milieu, grâce à sa forme en coussinets et ses petites feuilles velues.



# al des Calanques



# du Parc national des Calanques

8 500 hectares, 3 communes (Marseille, Cassis et La Ciotat)

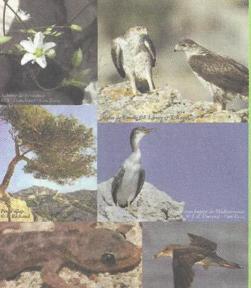
vėgėtales protėgėes ; 60 espèces marines patrimoniale

1,5 à 2 millions de visiteurs par an, à terre et en mer

# Le Parc national des Calanques est :

- le seul parc national à la fois terrestre, marin et périurbain d'Europe
   le seul parc national continental, insulaire et marin en milieu méditerranéen
- le premier parc national mis en place en France métropolitaine depuis 1979, les trois précédents parcs nationaux créés se situant tous Outre-me





### Protéger le patrimoine paysager et naturel

- Protéger les écosystèmes remarquables
   Conserver et renforcer la biodiversité méditerranéenne
   Protéger et pérenniser le patrimoine paysager dans sa spécificité
- Améliorer la qualité des eaux par la réduction des pollutions, en partenariat avec tous les acteurs compétents (Cortiou, boues rouges

### Concilier activités humaines et protection de la nature

- Mieux maîtriser la fréquentation
  Accompagner les professionnels dans leurs actions de
- développement durable Pérenniser la pêche artisanale dans sa spécificité méditerranéenne
- Développer une gestion durable de la ressource par

### Préserver la tranquillité des lieux et valoriser le patrimoine culturel

patrimoine culturel, les traditions et les usages ancrés dans le ter caractère et les objectifs de protection

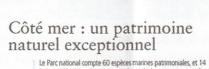
· Préserver le caractère des lieux, notamment leur tranquilité, pour la faune mais aussi le ressourcement des habitants, des usagers et des

Conserver et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel (vestiges, savoir-faire, art de vivre...)

- Accueillir et informer le public

  Informer et sensibiliser les habitants, pratiquants et visiteurs pour des comportements respectueur de l'environnement

  Finantmettre les connaissances sur les richesses et les fragilités des patrimoines terrestres et marins.



habitats d'intérêt communautaire (considérés comme rares et fragiles par l'Europe), comme l'herbier de Posidonie, plante marine à fleurs, à croissance racinaire lente (1 siècle pour 1 m) et endémique de Méditeranée, Crand productient d'avoyène et sabilisateur des fonds, l'herbier de Posidonie sert de nurserie, de refuge et de nourriture à une faune riche et diversifiée. On peut y apercevoir de nombreuses espéces de poissons comme la saupe, le sas la girelle ou l'hippocampe, sans compter de nombreux invertébrés comme l'Oursin diadème qui possède des piquants pouvant atteindre 10 cm, ou encore la Grande nacre, qui détient le record du plus grand coquillage de Méditerranée (1 m de long maximum).



Plus en profondeur, le coralligène est un écosystème caractérisé par l'abondance d'organismes marins, formant des paysages colorés. Des colonies de Corail rouge arborescentes se rencontrent sur les fonds rocheux obscurs, tandis que les Gorgones jaunes préfèrent généralement les flancs de parois, dans des profondeurs de 10 à 30 m.

Espèce protégée par un moratoire, le Mérou brun a amorcé depuis quelques années une reconquête des fonds marins. Plus difficile à repérer, le Corb est très rare dans les Calanques en raison de sa vulnérabilité. Il vit le plus souvent à l'abri d'un rocher ou d'une faille où il peut se cacher facilement.

Plus au large, on observe des cétacés, comme le Grand dauphin et le Dauphin bleu et blanc, ou le Rorqual commun qui, après la Baleine bleue, et avec une longueur d'environ 20 m, est le deuxième plus grand animal vivant sur la planète.

On peut aussi apercevoir au large des Calanques la Tortue caouanne, où elle vient se nourrir



Les Calanques, trésor culturel

> Au-delà des paysages grandioses et de la grande biodiversité qu'il abrite, le Parc national des Calanques est aussi un territoire de cultures, comme en témoignent les nombreuses traces laissées par l'Homme depuis des millénaires. Des vestiges aux traditions, des pratiques ancestrales aux usages contemporains, de la grotte Cosquer aux cabanons et aux



barquettes de pécheurs, le patrimoine culturel des Calanques, matériel et immatériel, a façonné au fil du temps l'identité du territoire, celle d'une culture unique, à la fois méditerranéenne et

provençale. Au cœur de ses priorités, le Parc national aura notamment pour mission de protéger et valoriser ce patrimoine culturel exceptionnel.





# Transports en commun : Un projet innovant, le BHNS

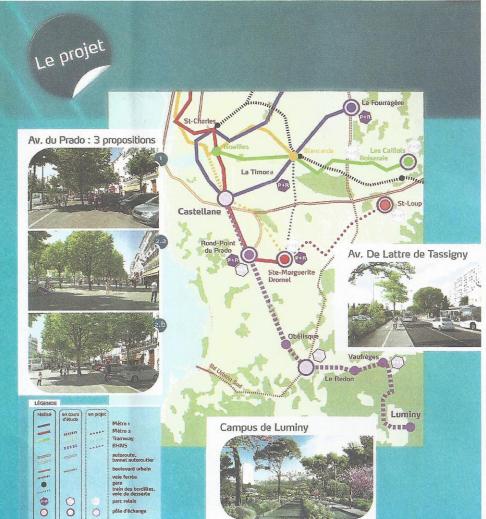
La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole souhaite étendre son réseau en mettant à disposition des usagers des moyens de transports en commun efficares sur l'ensemble de son territoire

C'est dans cet objectif que l'actuelle ligne 21 doit évoluer vers un nouveau type de transport en commun, intermédiaire entre le tramway et le bus, et devenir une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).



Il s'agit d'une ligne de bus caractérisée par un haut niveau de performance :

- fréquence élevée
  (5 à 8 min en heure de pointe)
  régularité et ponctualité
  plages horaires étendues
  temps de parcours optimisé (gain de 20 %
- Mais aussi :
- des informations voyageurs en station et dans le bus (temps d'attente, événement sur la ligne)
- des véhicules bien identifiés et confortables (grande capacité, accessibles aux personnes à mobilité réduite, climatisation, 4 portes avec ouverture libre service, système de contrôle vidéo)



Aprés avoir étudié les différentes options proposées, le CIQ de La Panouse s'est prononcé en faveur de l'option 2a





"Le Président

Madame Nathalie SIMON CIQ de La Panouse Présidente 148 Avenue de la Panouse 13009 MARSEULE

# PREVENTION DES INCENDIES

Les demandes du CIQ reçoivent le soutien du Député Maire du 9eme Ardt.

je tiens à vous réaffirmer ici mon soutien plein et entier pour le projet de restauration de la piste DFCI dite de « La Chrysalide Mont-Sec ». Les propriétaires privés ont manifesté leur accord et cette action qui recueille un avis favorable de principe de la totalité des acteurs doit voir le jour au plus tôt. Je souhaite également que la Ville de Marseille lance au plus tôt l'étude de faisabilité relative à la réalisation d'un tronçon supplémentaire permettant de rallier cette piste à la carrière Perrasso. J'adresse un courrier en ce sens au maire de Marseille dont vous serez destinataire en copie.

A l'inverse je vous réaffirme également mon opposition à la réalisation d'une piste ralliant le vallon de la Panouse au vallon de Vaufrèges.

Soyez assurée que cette question, cruciale, de la prise en compte du risque incendie sur un site d'excellence comme le Parc national des Calanques est l'une de mes priorités.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée de la réponse donnée à mes demandes par la Ville de Marseille et, dans l'attente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du G.I.P. Député des Bouches du Rhône

Guy TEISSIER

# La « Place Esquiros »

# Mais, qui était Alphonse Esquiros ?

enri-François-Alphonse Esquiros, né le 23 mai 1812 à Paris et mort le 12 mai 1876 à Versailles, est un auteur romantique et un homme politique français.

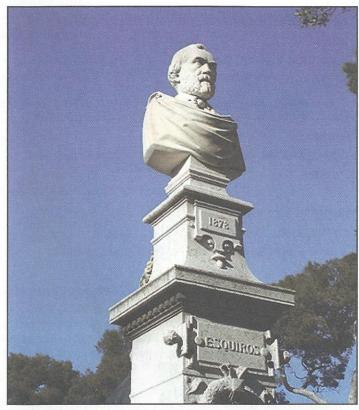
Élevé dans la foi catholique, il s'écarte de la religion catholique sous l'influence de son ami Lamennais et devient un libre-penseur et un anticlérical militant.

Il débute dans les lettres en 1834. D'opinion démocrate et socialiste, il est vu comme un réformateur social. Il s'affirme comme un républicain de sentiment et un partisan enthousiaste de la Convention nationale, de la Montagne et des Jacobins.

Le 7 août 1847, il épouse à Paris, dans la paroisse Saint-Sulpice, une femme de lettres, Adèle Battanchon, avant de s'en séparer en 1850.

En 1848, il accueille avec enthousiasme la proclamation de la République et publie un journal, *Le Peuple*, bientôt rebaptisé l'*Accusateur public*, organe du Club du Peuple, qu'il préside, et dont quatre numéros paraissent du 11 au 25 juin. Lors d'un premier exil à Londres après les journées de Juin, il se met en couple avec une Anglaise, Anne Bunting, avec laquelle il a un fils, William, né à Londres en 18496 et mort de la typhoïde à Marseille le 7 novembre 1870. Il est élu le 10 mars 1850 lors d'une élection partielle député démocrate-socialiste (démoc-soc) de Saône-et-Loire à l'Assemblée nationale, le 2e sur 6 par 61 351 voix sur 105 573 votants et 157 148 inscrits, et prend place sur les bancs de la Montagne. Votant parmi les membres les plus avancés de la minorité républicaine, il doit s'exiler lors du coup d'État du 2 décembre 1851.

Expulsé de France, il se retire à Nivelles, en Belgique, puis en Hollande (1856-1859), avant de passer en Angleterre (1859-1869), où il devient professeur d'histoire et de littérature à l'école militaire de Woolwich. Plein de mépris pour l'institution maçonnique en 1851, il se fait pourtant initier lors de son séjour en Angleterre, en même temps que Gustave Naquet Apprenti à La Réforme de Marseille le 3 avril 1869, il devient compagnon le 10 octobre suivant puis maître le 18 octobre. De retour en France en 1869, il se présente comme candidat de l'opposition radicale dans la 4e circonscription des Bouches-du-Rhône, où il est élu, le 7 juin, député au Corps législatif. Siégeant à l'extrême-gauche, il s'oppose en toute occasion au gouvernement et vote



contre la déclaration de guerre à la Prusse. En mai 1870, il est l'un des dirigeants de la campagne contre le plébiscite à Paris et à Marseille. Le lendemain de la proclamation de la République, le 4 septembre 1870, il est nommé administrateur supérieur des Bouches-du-Rhône, où il gagne la confiance de la population en prenant des mesures énergiques en faveur de la défense nationale et en créant un comptoir d'escompte. Toutefois, plusieurs de ses arrêtés, notamment la suspension de la Gazette du Midi, journal légitimiste, et la dissolution de la congrégation des jésuites de Marseille, déplaisent au gouvernement, et il est désavoué par Gambetta. De plus, la garde civique qu'il a formée est licenciée. Aussi donne-t-il sa démission le 23 septembre 1870, avant de la retirer. Après avoir définitivement abandonné ses fonctions le 2 novembre, il est à nouveau élu à l'Assemblée nationale le 8 février 1871. Puis il se fait élire au Sénat. Membre de l'extrême-gauche, il signe et vote la proposition d'amnistie plénière déposée par Victor Hugo. Peu après, il tombe malade et meurt à Versailles le 12 mai 1876.

Il est inhumé au cimetière Saint-Pierre de Marseille après des obsèques civiles, qui sont suivies par plus de 10 000 personnes. Sa tombe sur laquelle est placé son buste sculpté par Lucien Chauvet devient un centre de manifestation de la libre-pensée.

D'après un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Si plurielle est La Panouse, qu'il peut paraître, il est vrai, singulier de vouloir essayer d'écrire avec des rimes en « ouse ».

J'en conviens, ce vers là, ne vaut pas une belle Andalouse,

Ou comme diraient les jeunes, ce n'est pas vraiment une perlouse.

Mais attendez la suite avant peut être d'en devenir jalouse.

Vu la difficulté, je n'en ferais certainement pas plus de douze.

Mais peut être aurais-je suscité en vous, avant que j'en découse,

L'envie d'écrire, et tel M. Nogaro pour sa belle Toulouse.

De vous jeter à l'eau assis sur la pelouse,

Et de vous amuser avec les rimes et les mots comme un vrai barbouze.

Sirotant en cachette et avec grand plaisir un sirop d'arbouse,

Pensant que ce breuvage familier des lieux, telle une bonne épouse

Vous rendra inspiré comme un peintre vêtu de sa blouse.

Hélas, par ce petit jeu, j'en ai presque oublié notre belle Panouse.

Mais si par cas, vous avez pu vous amuser un peu et ainsi oublier votre blues,

Ou mieux encore, si de bonheur vous avez siffloté comme un pipit farlouse, Je n'ai qu'une envie, celle de me joindre à vous en chantant tel un beau grouse.

Et d'emprunter un mot anglais, pour finir il est vrai, comme une « voyouse »



Partager avec vous, ce chemin d'écriture illustré par des rimes en ouse,

Imposées par notre méritante et bien connue, avenue de la Panouse

Fût vraiment je l'avoue sans pudeur, un moment tout à fait merveillous!

Valérie Rollo.

# **VERSEZ VOTRE COTISATION 2013**

Je soutiens l'action du Comité d'intérêts de quartier du Vallon de la Panouse. Ci-joint un chèque du montant de l'adhésion (16 euros pour l'année) (Déductible des impôts – Accès aux activités artistiques, culturelles et sportives)

 Nom :
 Prénom.

 Adresse :
 Tél :
 Adresse e-mail :

 Date :
 Signature :

A déposer dans la boîte aux lettres du CIQ – 91 Avenue de La Panouse

# BIO COIN JOU



alimentation biologique produits écologiques



# n<sup>112</sup> 1<sub>2</sub> du Lundi au Samedi 8 2 3 3 4 4 9 h30 à 19 h30

# 14 bd gustave ganay 13009 Marseille

tel: 0491170488 fax: 04911704

bio-coinjoli@hotmail.fr

# Produits alimentaires



3 boulangers fournissent de nombreuses références



vrac en libre service



PRODUCTEURS LOCAUX

fromages à la coupe.



produits emballés



nombreuses boissons avec et sans alcool.



produits frais et congelés

# Produits non alimentaires et écoproduits















# L'historique

Bio Coin Joli est installé depuis 1997 au coeur du geme arrondissement de Marseille.

Tout est pensé pour le consommateur, connaîsseur ou pas. Clair, accueillant, le magasin a soigné la mise en place de ses rayons et propose plus de 4000 produits. Une offre inégalée à Marseille!





metro st marguerite metro rond point du prado bus n°21

# responsable : Lorette HAUC Présidente.

Les "plus" de votre biocoop Carte de fidélité.

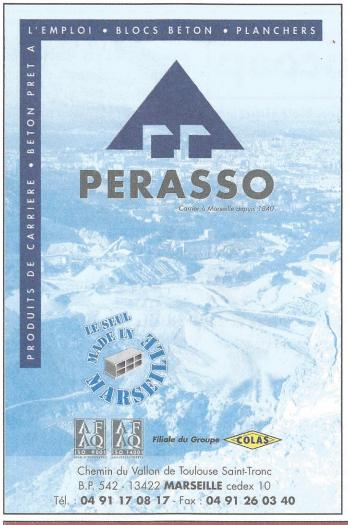


Pains spéciaux - Pains biologiques
Pains de tradition française
Pâtisseries - Viennoiseries
Sandwichs - Salades
Salon de Thé



Le Redon

2, boulevard du Redon // 13009 Marseille // 04.91.41.63.37





Au cœur du quartier de la Panouse, la résidence vous accueille dans un cadre sécurisé et adapté. Elle bénéficie d'une magnifique vue sur la mer et sur une très jolie colline arborée.

- Une équipe soignante pluridisciplinaire pour votre bien-être et vos soins quotidiens
- Des prestations d'hôtellerie et de restauration de qualité
- Des animations et activités thérapeutiques variées
- Des séjours permanents ou courts séjours
- Un accueil de jour (7 personnes)



Résidence Beau Site 15 avenue Charles Perrot 13009 Marseille Tél.: 04 91 26 98 60

# Funérarium Phocéen

29 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE Tél : **04 91 25 03 14** 

Met à votre disposition :



- Un lieu d'accueil
- 3 Salons de Recueillement insonorisés, climatisés et accessibles 24h/24
- Une Salle de Cérémonie Omniculte d'une capacité d'environ 50 personnes
- Un Parking de 500 m²

# Pompes Funèbres Phocéennes SAS.

PERMANENCE 24h/24 et 7j/7

Siège Social : 29 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE Tél : 04 91 16 77 77



Marbrerie - Contrat de Prévoyance Obsèques Formalités et Démarches pour l'Organisation des Obsèques par un personnel qualifié au service des familles depuis plus de 35 ans

Société habilitée par la Prétécture des Bouches-du-Rhone Seules les familles ont la liberté du choix de l'entreprise



N°Vert ) 0 800 50 30 50

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

### Louvain

29 A Bd de Louvain 13008 Marseille Tél.: 04 91 805 823

### Sakakini-Timone

253 Rue St Pierre 13005 Marseille Tél.: 04 91 37 74 24

# Pompes Funèbres ROC - ECLERC

Marbrerie Articles Funéraires

Possibilité de Chambre Funéraire

### Sainte Marguerite

188 Bd de Ste Marguerite 13009 Marseille Tél.: 04 91 41 58 76

### Baille

90 Boulevard Baille 13005 Marseille Tél.: 04 91 32 31 68